



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PhotoFocus

**Concours photo proposé par
l'académie de Créteil et ouvert à
toutes les académies**

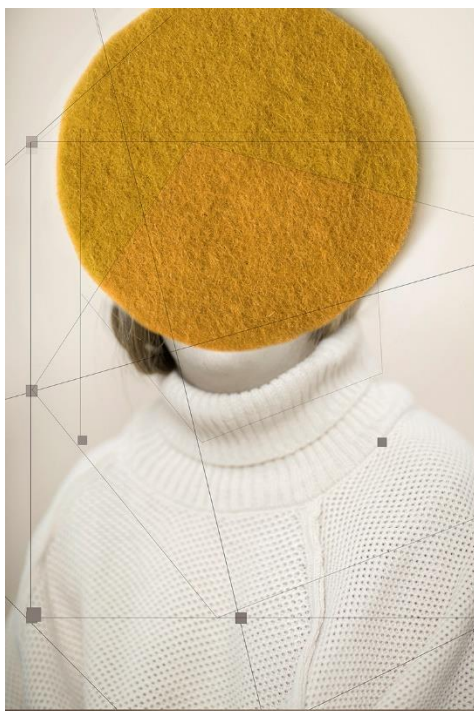
Année 2021-2022

19^e édition

Avec la participation de nos partenaires :
Bibliothèque nationale de France, Clémi-Créteil, Jeu de Paume,
Maison de la photographie Robert Doisneau – Lavoir numérique, Maison européenne de
la Photographie

Images composites

Règlement et modalités de participation



Marinka Masséus, série *Chosen [not] to be* (2020)

Règlement de PhotoFocus
(ouvert à toutes les académies)

PhotoFocus propose de s'interroger et de s'exprimer, par la photographie et un texte d'accompagnement, sur un thème qui touche aux fondements de la photographie, dans ses dimensions plastiques, esthétiques, historiques, culturelles, journalistiques. Cette année les élèves travailleront sur le thème suivant :

« Images composites »

Trois catégories sont établies : école, collège, lycée.

Première étape - Inscriptions jusqu'au mercredi 19 janvier 2022

L'inscription au concours se fait en ligne à l'adresse suivante :

[Inscription en ligne - CLIQUEZ ICI](#)

Pour toute demande concernant l'inscription : sylvain.bory@ac-creteil.fr

Deuxième étape - Envoi des travaux jusqu'au mercredi 20 avril 2022

- **L'adresse d'envoi est : sylvain.bory@ac-creteil.fr**
- Les photos au format numérique en JPG, PNG ou GIF ne devront pas dépasser un poids de 2 Mo. Un maximum de deux photos peut être envoyé par classe. Le nombre de classes ou de groupes pouvant participer par établissement scolaire est limité à 4. Une séquence ou une série est considérée comme un ensemble.

Important ! Modalités d'envoi des documents – charte nominative

- Les photos auront un titre qui sera aussi le nom du fichier, éventuellement abrégé : « Le chat noir.jpg ». En aucun cas, la photo ne devra être intégrée à un document PDF.
- Un texte de présentation (un seul fichier par classe), au format Word ou ODT, accompagnera la/les photographie(s) sélectionnée(s) ; il devra s'organiser de la façon suivante :

Première page :

- type et nom de l'établissement, ville, département, académie, nom de l'enseignant référent, classe concernée ;
- la/les photographie(s) sélectionnée(s) reproduite avec titre (sur une demi-page pour chaque image)

Pages suivantes :

- une description de la démarche pédagogique rédigée par l'enseignant référent.
- un texte d'intention pour chaque image, rédigé par les élèves photographes/par la classe.
- un texte de description du processus de choix de la photo (par les élèves).
- Les fautes d'orthographe devront être corrigées avant l'envoi.

- Les participants peuvent envoyer un lien vers une production numérique (type blog, site...) en indiquant très clairement l'adresse de la page de cette production numérique qui participe au concours. Cette page devra comporter les images qui concourent et le même travail écrit que pour l'envoi d'une photographie.
- Si le ou les auteurs choisissent de travailler autrement qu'au format numérique, les tirages sur papier, qui ne devront pas excéder le format A4, ou les objets photographiques (non volumineux) seront envoyés avec les textes d'accompagnement (par email), à l'adresse suivante :

DAAC du rectorat de Créteil - Sylvain BORY
4 rue Georges Enesco 94010 Créteil Cedex

- Les travaux ne seront pas retournés. Les enseignants pourront toutefois, s'ils le souhaitent, venir les récupérer sur place.

Les participants s'engagent :

- à obtenir l'accord du chef d'établissement pour leur participation au concours ;
- à respecter le droit des personnes photographiées ;
- à obtenir en conséquence leur accord pour l'affichage et l'exposition éventuelle des images envoyées au concours ;
- à accepter que les photographies et les textes soient mis en ligne sur les sites des organisateurs.

Tout participant concourt sous son nom dans le cadre de sa classe, club ou atelier et celui de son établissement, sous la responsabilité d'un adulte de l'établissement.

Les candidatures individuelles ne seront pas retenues.

- Le jury, composé de professionnels, de représentants des partenaires et de personnels de l'académie, se réunira le mardi 4 mai 2021. Les résultats seront communiqués par mail aux participants dans un délai bref.

Troisième étape - Réception des lauréats le mercredi 8 juin 2022

14 h – Un des lieux culturels partenaires

- Public prioritaire : les classes lauréates.
- Les professeurs prépareront leurs élèves à une présentation réfléchie de leur travail et à la possibilité de répondre à des questions le jour de la restitution.
- L'ensemble des travaux sera mis en ligne par un lien sur le site de la Daac de Créteil.
- Les photographies ne feront pas l'objet d'une exposition chez l'un des partenaires.
- *Remarque* : les prix se composent généralement de catalogues, de livres, d'affiches, à destination des CDI des établissements lauréats.

Renseignements complémentaires

Daac du rectorat de Créteil — Sylvain BORY, conseiller arts visuels, photographie, architecture, design : 01 57 02 66 68 / sylvain.bory@ac-creteil.fr

BnF | Bibliothèque
nationale de France

● **JEU DE PAUME**

 **MEP** MAISON
EUROPÉENNE
DE LA
PHOTOGRAPHIE

Robert
Maison Doisneau
de la Photographie Gentilly

「 **LE LAVOIR**
NUMÉRIQUE 」

ACADÉMIE DE CRÉTEIL
CLEMI
Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information

DAAC
C R E T E I L